

RÉUNION PUBLIQUE

LA GESTION DES DÉCHETS

EN SUD LOZÈRE

ENEZ **A**PPRENDRE,
COMPRENDRE ET **É**CHANGER
SUR LA GESTION DE VOS
DÉCHETS



SYNDICAT MIXTE
ENVIRONNEMENT
SUD LOZÈRE



SOMMAIRE

**LE SYNDICAT
MIXTE
ENVIRONNEMENT
SUD LOZÈRE
(SM-ESL)**

**LE CONTEXTE
DE LA
GESTION DES
DÉCHETS
EN LOZÈRE
EN FRANCE**

**LES SOLUTIONS
PROPOSÉES PAR
LE SM-ESL**

LE SYNDICAT MIXTE ENVIRONNEMENT SUD LOZÈRE (SM-ESL)

LE TERRITOIRE

36 COMMUNES

1 526 KM²

**11 970
HABITANTS**

Gorges
Causses Cévennes
Communauté de Communes



Siège social du SICTOM

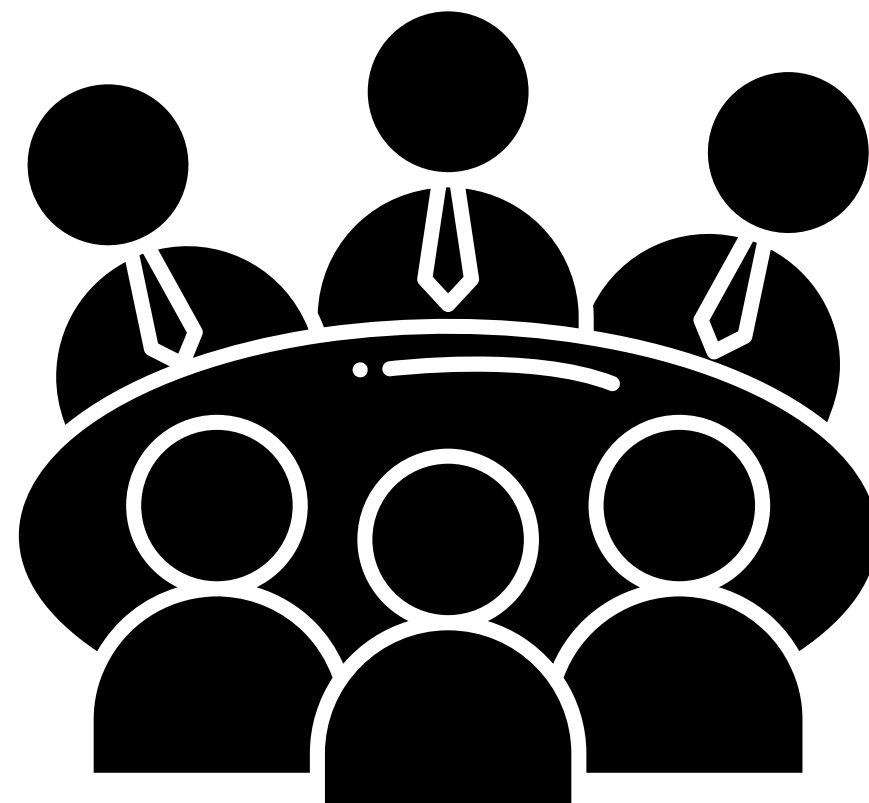
communauté de communes
DES CÉVENNES AU MONT LOZÈRE

LA GOUVERNANCE

1 PRÉSIDENT(E)

**10 VICES-
PRÉSIDENT(E)S**

**INSTANCES DE
DÉCISIONS :
CONSEIL SYNDICAL +
BUREAU SYNDICAL**



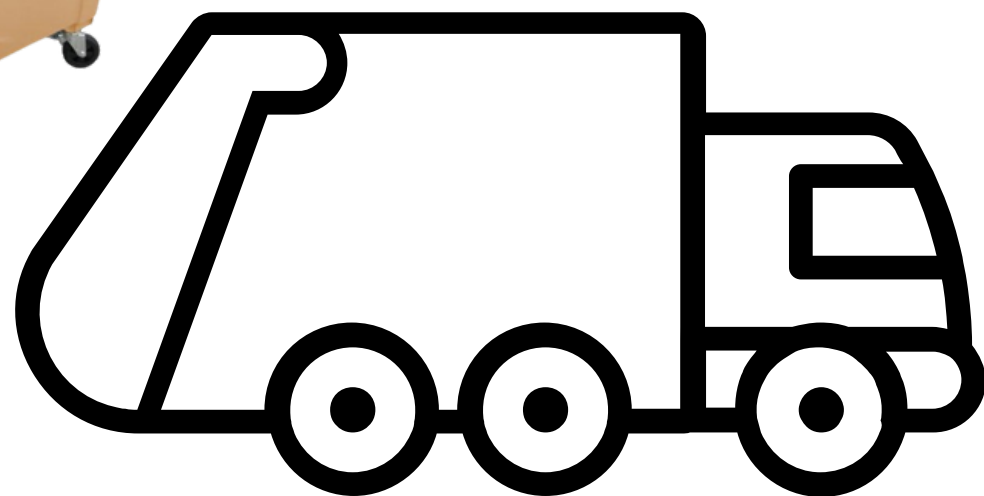
**DÉLÉGATION DE
COMPÉTENCES DES
2 COMMUNAUTÉS DE
COMMUNES**

36 ÉLU(E)S TITULAIRES

36 ÉLU(E)S SUPPLÉANTS

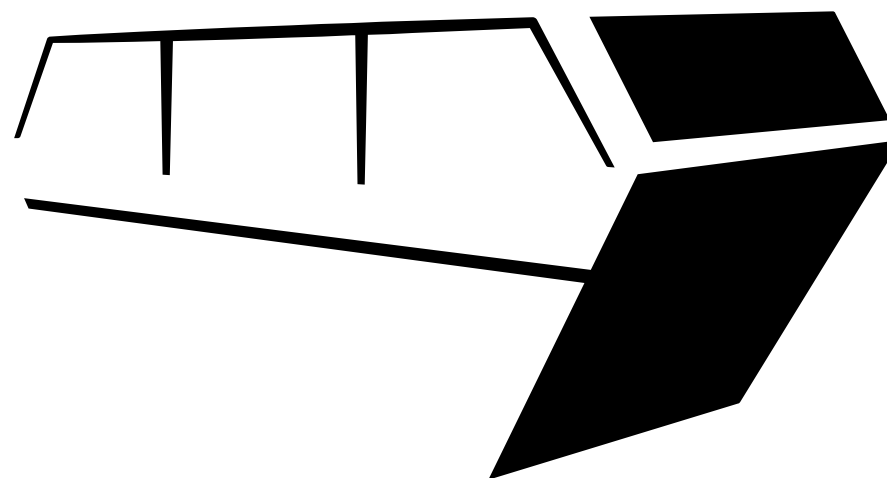
**DÉCISIONS
=
DÉLIBÉRATIONS (PAR VOTE)**

LES COMPÉTENCES



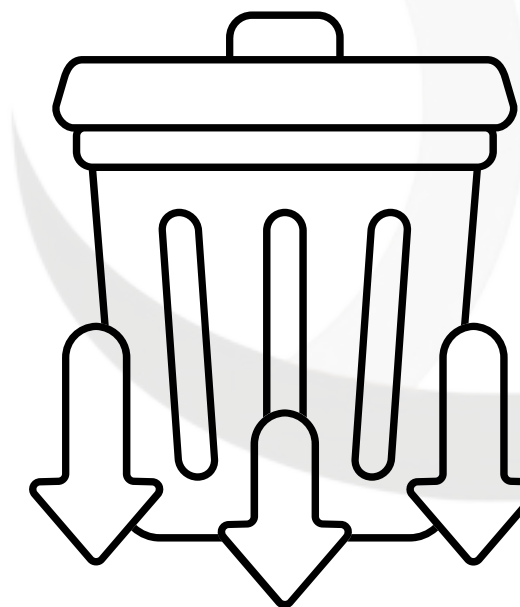
COLLECTE DES DÉCHETS

- Bacs 750 L OMR / emballages
- collecte des colonnes par le SDEE



GESTION DES DÉCHÈTERIES

- Accueil / conseils
- Sécurisation
- Développement filières de tri



PRÉVENTION DES DÉCHETS

- Solutions de réduction des déchets
- Gestion des biodéchets
- Sensibilisation au tri sélectif



ZOOM SUR LE PPV DU SM-ESL



SOLUTIONS DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

- Prévenir, questionner ses besoins.
- Refuser : usage unique
- Réduire : Prêts/Locations/Vrac
- Réutiliser : Occasions/réparer/détourner



VALORISATION DES BIODÉCHETS

- Rendre à la terre
- Compostage individuel
- Compostage partagé
- Compostage en établissement



SENSIBILISATION AU TRI SÉLECTIF

- Recycler
- Emballages, papier et verre
- Déchèterie

LE CONTEXTE DE LA GESTION DES DÉCHETS EN LOZÈRE EN FRANCE

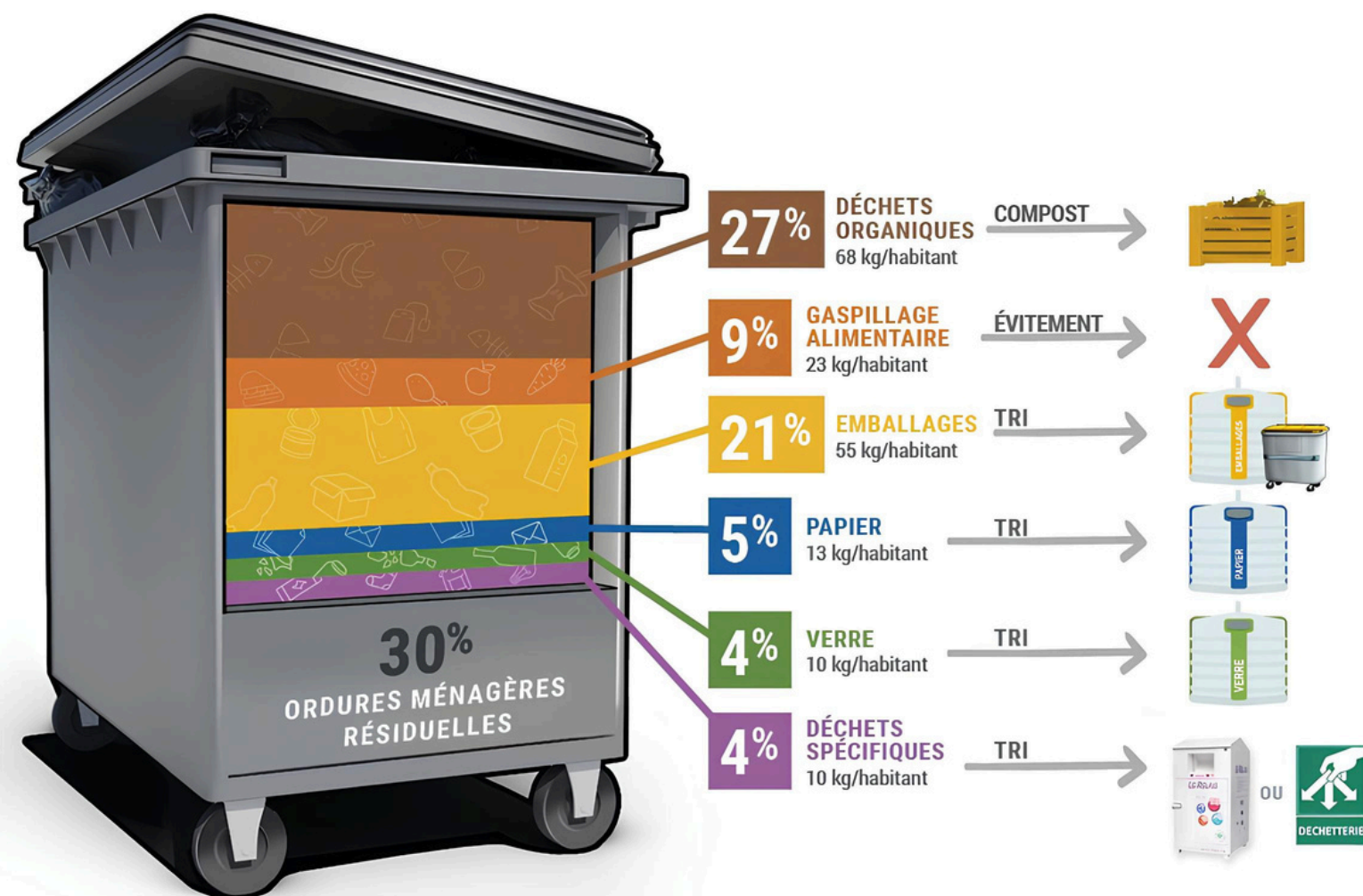
LA POUBELLE OMR

70 %*

des déchets présents dans la poubelle d'ordures ménagères pourraient être évités ou valorisés.

C'est 1,5 millions €

jeté à la poubelle chaque année !



Tous les ans, chaque lozérien produit en moyenne 254 kg d'ordures ménagères.

*Source : SDEE de Lozère

ZOOM : OÙ VA MA POUBELLE OMR

EN ENFOUISSEMENT



**CENTRE DÉPARTEMENTAL DE TRAITEMENT
BIOLOGIQUE DES DÉCHETS MÉNAGERS**

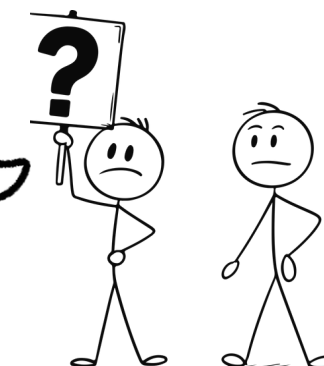
- Situé au Rédoundel, sur la commune de Badaroux ;
- Mise en exploitation en 2003 ;
- En amont : tri mécanique (par taille), tri magnétique, stabilisation biologique, enfouissement ;
- Visites possibles sur réservation.



**PLUS
D'INFORMATIONS**



**Et
l'incinération ?**



LA FISCALITÉ

TAXE D'ENLÈVEMENT

ORDURES MÉNAGÈRES

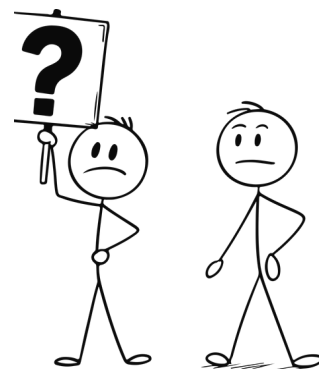


11,90 %

Elle se base sur la valeur moyenne locative d'un bien (VMLB)

Calcul pour les foyers = $(\text{VMLB} \times /2) \times \text{taux de la TEOM}$

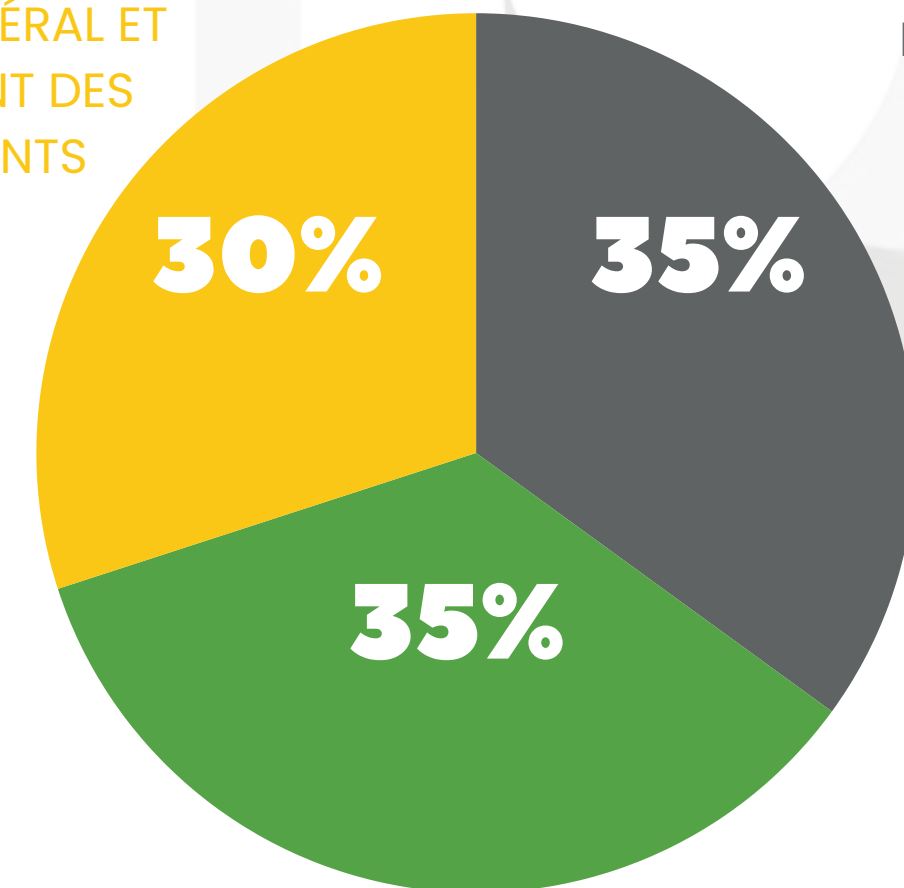
Et la
redevance ?



LA TEOM SERT A SUPPORTER:

LES CHARGES À
CARACTÈRE GÉNÉRAL ET
AMORTISSEMENT DES
INVESTISSEMENTS

LES COÛTS LIÉS AU
TRAITEMENT DES
OMR ET LES TAXES
LIÉES (TGAP, TVA)



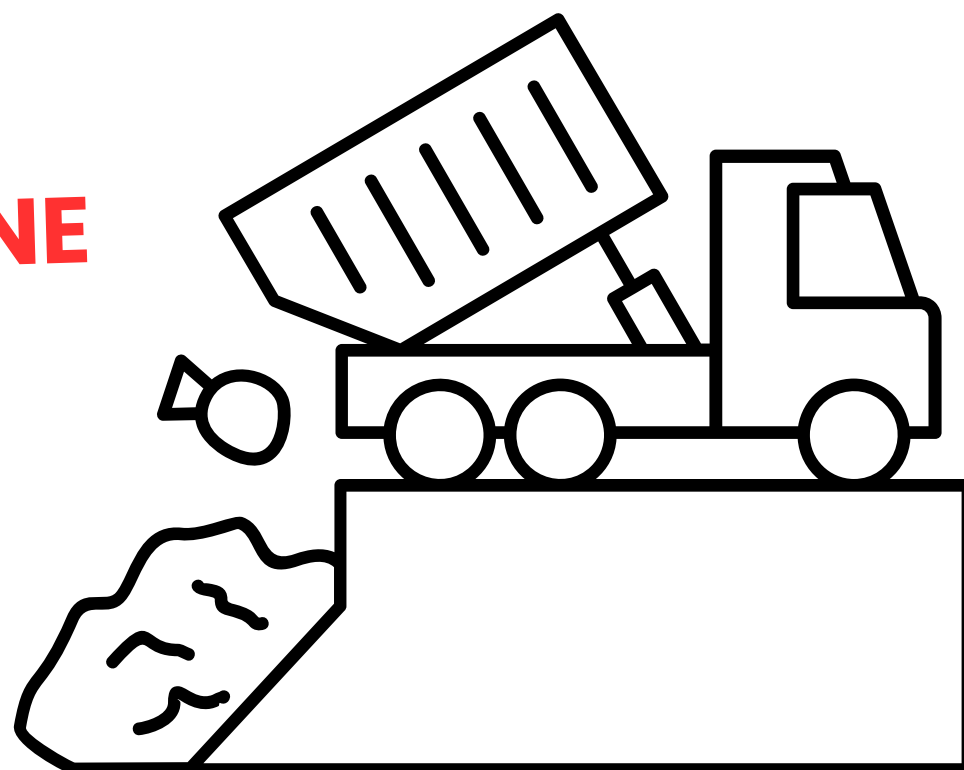
LES RESSOURCES
HUMAINES

ZOOM SUR LA TGAP

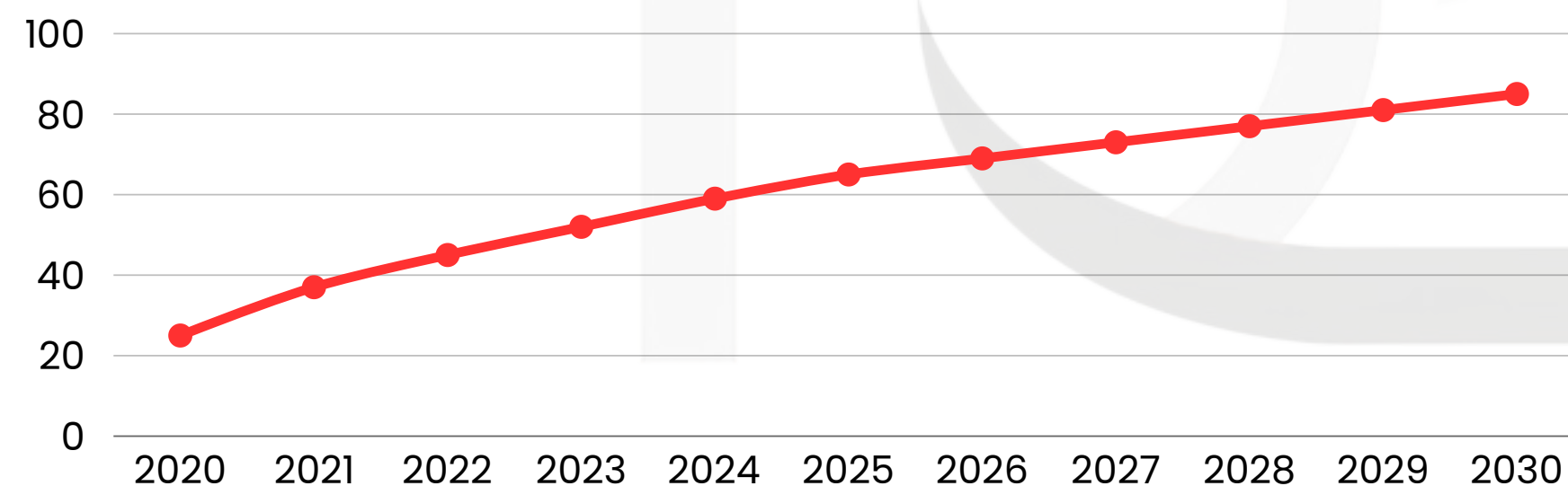
TGAP

La TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) est une taxe gouvernementale. Elle s'ajoute au coût de traitement des Ordures Ménagères (enfouissement).

+69 €/TONNE
+
TVA
(2026)



SON ÉVOLUTION



Le nouveau budget de l'Etat prévoit une augmentation de 4€/tonne par an. Le seuil prévu en 2030 est de 85€/tonne.

Ainsi, en 5 ans, la TGAP a pris **160%**.
En 10 ans, **240%**.

CAMPAGNE TGAP

ET SI ON VOUS ANNONÇAIT
QUE

LA TVA SUR LES PRODUITS DE
CONSOMMATION COURANTE

VA AUGMENTER DE 240%,

COMMENT RÉAGIRIEZ VOUS ?

... ET POURTANT C'EST CE QUI SE

PASSE POUR VOS DÉCHETS !

LE TRI EN LOZÈRE, C'EST L'AFFAIRE DE
TOUS !



ENVIRONNEMENTSUDLOZERE.FR



Des astuces pour
agir, scannez moi!

ET SI ON VOUS ANNONÇAIT
QUE

LA TAXE SUR LE CARBURANT

VA AUGMENTER DE 240%,

COMMENT RÉAGIRIEZ VOUS ?

... ET POURTANT C'EST CE QUI SE

PASSE POUR VOS DÉCHETS !

LE TRI EN LOZÈRE, C'EST L'AFFAIRE DE
TOUS !



ENVIRONNEMENTSUDLOZERE.FR



Des astuces pour
agir, scannez moi!



Informations

En Lozère, les déchets d'ordures ménagères sont traités par **enfouissement**. Ainsi, tous les déchets non triés déposés dans la poubelle noire ou dans la benne non valorisable (tout venant) en déchèterie **impactent fortement les coûts liés à leur gestion**, notamment dû à une fiscalité importante.

De ce fait, depuis 2020, la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP)* **a augmenté de 160 %** passant de 25€ à 65€ pour chaque tonne enfouie. A partir de 2030, celle-ci s'élèvera à 85€, soit **240% d'augmentation**.

Avec cette affiche, le SM-ESL souhaite prévenir les conséquences de cette hausse, en sensibilisant les usagers (particuliers et professionnels) sur la **nécessité d'agir**, au sein de leur foyer ou de leur structure, **sur leur production de déchets et sur leur orientation dans les bonnes filières de tri**.

Si des mesures de réduction et de tri des déchets ne sont pas investies par les usagers (professionnels et particuliers), la conséquence inévitable sera une augmentation de la Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères (TEOM).

Merci de votre compréhension et de votre coopération.

Le **Syndicat Mixte Environnement Sud Lozère**

*La TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) est une taxe gouvernementale. Elle est imposée aux entreprises ou collectivités utilisant ou émettant des substances polluantes, couvrant quatre domaines : déchets, émissions polluantes, lessives et matériaux d'extraction.

LES SOLUTIONS PROPOSÉES PAR LE SM-ESL

PYRAMIDE DE LA GESTION DES DÉCHETS



PRÉVENTION / SENSIBILISATION



EN ROUTE VERS 2026

MES BONNES RÉOLUTIONS

N°2 : JE QUESTIONNE MON BESOIN (EN AI-JE VRAIMENT BESOIN ?)



EN ROUTE VERS 2026

MES BONNES RÉOLUTIONS

N°9 : POUR LIMITER MA PRODUCTION DE TEXTILES SANITAIRES (ESSUIE-TOUT, ETC.), J'ADOpte LES SOLUTIONS ZERO DÉCHET



EN ROUTE VERS 2026

MES BONNES RÉOLUTIONS

N°11 : JE REFUSE LES PRODUITS A USAGE UNIQUE



SOUMETTEZ-NOUS VOS IDÉES !

LA GESTION DES BIODÉCHETS



**COMPOSTAGE
INDIVIDUEL**



**COMPOSTAGE
PARTAGÉ**

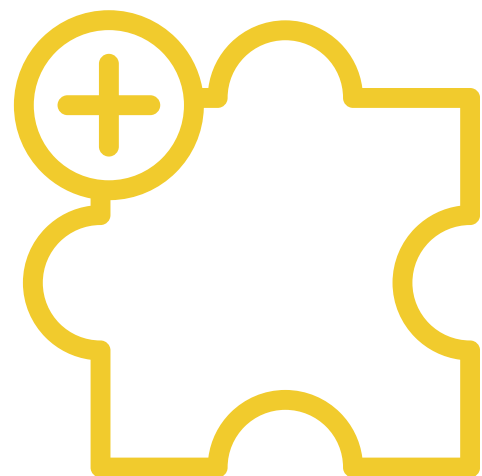


**COMPOSTAGE
AUTONOME EN
ÉTABLISSEMENT**



GESTION DES DÉCHETS VERTS

FACILITER LE TRI DES EMBALLAGES



EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI



DÉPLOIEMENT DES BACS EMBALLAGES

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI

LES EMBALLAGES



COLONNE OU
CONTENEURS EMBALLAGES

LE PAPIER



COLONNE PAPIER

LE VERRE



COLONNE VERRE

LES BIODÉCHETS



AVEC DE LA
MATIÈRE SÈCHE

COMPOSTAGE

EN DÉCHÈTERIE



DÉCHÈTERIE

LES NON RECYCLABLES



DANS UN SAC
POUBELLE

CONTENEURS
ORDURES MÉNAGÈRES

TOUS

LES
EMBALLAGES
VONT DANS
LA POUBELLE
JAUNE !*

*SAUF LES
EMBALLAGES EN VERRE

LE TRI À LA SOURCE DES
BIODÉCHETS EST OBLIGATOIRE
DEPUIS LE 1ER JANVIER 2024 !

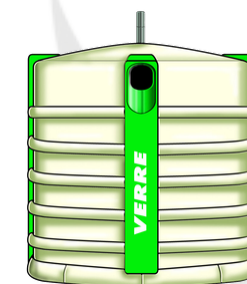
LES ERREURS DE TRI LES PLUS COURANTES



CARTONS



Déchèterie



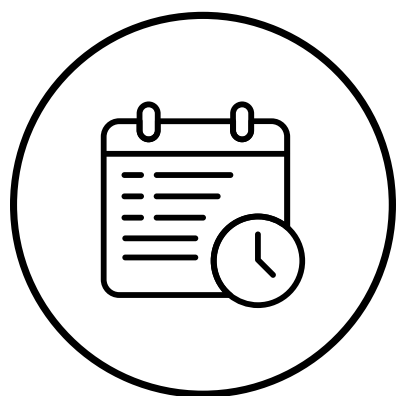
VERRE



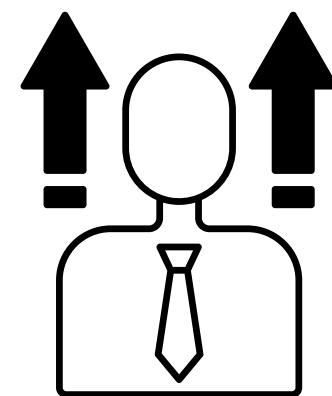
EMBALLAGES



AMÉLIORATION CONTINUE EN DÉCHÈTERIE

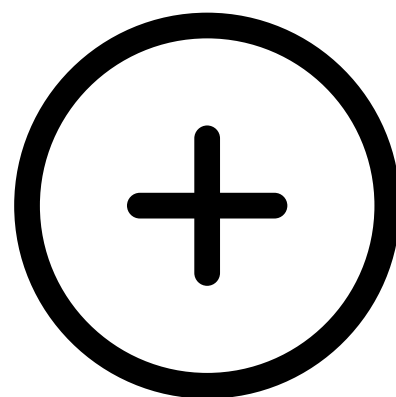


NOUVEAUX HORAIRES

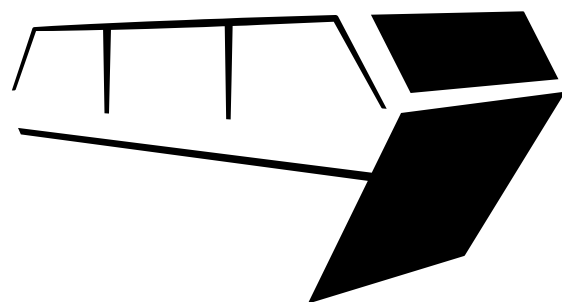


**FORMATION CONTINUE
DES GARDIENS**

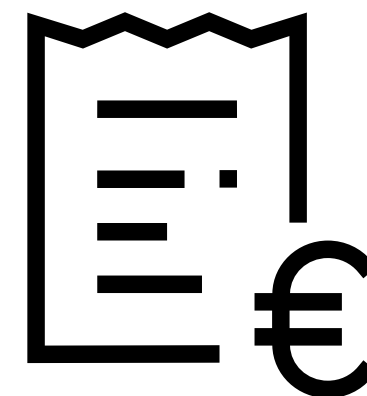
**MISE EN PLACE DE
NOUVELLES FILIÈRES DE TRI**



CARTE D'ACCÈS



**OPTIMISATION DES
ROULEMENT DE BENNES**



**FACTURATION DES
PROFESSIONNELS**

Pour plus d'informations, rendez-vous sur :



ENVIRONNEMENTSUDLOZERE.FR



TEAMRECYCLAGE.FR

MERCI POUR

VOTRE ECOUTE

DES QUESTIONS ?



SYNDICAT MIXTE
ENVIRONNEMENT
SUD LOZERE

Saint Julien du Gourg
48400 Florac-Trois-Rivières



04 66 65 67 51



ACCUEIL@ENVIRONNEMENTSUDLOZERE.FR



Retrouvez nous sur
Facebook